

--:-

du 18 Décembre 1970

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

--:-

Rectificatif au Décret N°70-302/CP/CH.
du 3 Décembre 1970 portant nominations et promotions à titre Etranger dans l'Ordre National du Dahomey - (Additif)

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

--:-

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU la Loi N°65-26 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°70-302/CP/CH. du 3 Décembre 1970 portant nominations et promotions à titre Etranger dans l'Ordre National du Dahomey (Additif) ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Le Décret N°70-302/CP/CH. du 3 Décembre 1970 portant nominations et promotions à titre Etranger dans l'Ordre National du Dahomey (Additif) est rectifié comme suit :

Au lieu de :

.....

Au Grade de CHEVALIER

.....

Dr CHARPIN Max - Chirurgien Chef au Centre National Hospitalier de COTONOU -

.....

Lire :

.....

Au Grade d'OFFICIER

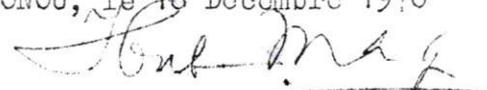
Le Médecin Colonel des Troupes de Marine

C H R A P I N Max

Chirurgien Chef au Centre National Hospitalier de COTONOU ..

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 18 Décembre 1970


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

AMPLIATIONS :